

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1462 portant Le approbation du compte financier de l'exercice 1965 de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis (J.O.R.F. du 28 août 1966, page 7524).

n° 1462

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
22 août 1966

Numéro JO  
n° 10 du 01/10/1966

Date du numéro  
1 octobre 1966

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884.

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — Sont promulgués dans le Territoire de la Côte Française des Somalis: — l'arrêté n° 168 TOM/AE/P1 du 22 août 1966, portant approbation du premier remaniement du budget de l'exercice 1966 de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis; — l'arrêté n° 169 TOM/AE/1 du 22 août 1966, portant approbation du compte financier de l'exercice 1965 de l'Office des Postes et Télécommunications de la Côte Française des Somalis. (J.O.R.F. du 28 août 1966, page 7524).

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pour le Chef du dre e par délégation :Le Secrétaire général,Maurice LEVALLOIS.**